

Appel à projets 2010

24 août 2009

www.cluster-gospi.fr

Le Cluster Gospi lance un appel à projets pour 2010.
Rappel des moyens 2010 : 5 allocations de recherche et 295 k€.
Attention aux dates différentes des années précédentes

1. Principes généraux de l'appel à projets

- Les projets qui ont débuté en 2009 sont invités à faire une demande de soutien pour 2010.
- Le cluster Gospi pourra soutenir en plus quelques nouveaux projets structurants et des actions ponctuelles d'animation scientifique et de rayonnement comme les années précédentes.
- Les demandes d'allocations de recherche doivent être relatives aux projets soutenus par le cluster Gospi.

2. Critères d'évaluation des projets

- L'excellence du projet.
- La qualité du partenariat. Pour être éligible, un projet doit impliquer au moins 2 laboratoires de Rhône-Alpes.
- La pluridisciplinarité. Les projets impliquant au moins une équipe SHS et une équipe SPI-STIC sont particulièrement appréciés.
- Le rayonnement international et l'implication du monde économique.

3. Thématiques prioritaires pour 2010

L'appel à projets 2010 tient à conforter les nouveaux projets lancés en 2009. Cependant certaines thématiques prioritaires n'ont pas été supportées, ou ont été supportées partiellement, dans un projet 2009. De nouvelles propositions de projets sont donc éligibles en 2010 sur les thématiques « supply chain durable », « technologies pour la conception de produits » et « production en micro-électronique ». Toutes les actions ponctuelles d'animation scientifique et de rayonnement sont éligibles, quelle que soit leur thématique GOSPI.

4. Procédure pour les demandes 2010

Lancement de l'appel le lundi 24 août 2009

Date limite de retour des projets

le vendredi 23 octobre 2009 par voie électronique à Cluster-gospi@inpg.fr

Tous les documents nécessaires sont disponibles
sur le site web <http://www.cluster-gospi.fr> dans la rubrique nouveautés